 **Fiche technique N° VI0918** ***12-2013*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Supports d'application :** **MATIÈRES MINÉRALES :** BETON RAGRÉE - ENDUIT DE CIMENT - FIBROCIMENT - BETON CELLULAIRE - BRIQUE - MARBRE - ARDOISE - TUILE - PIERRE - CARRELAGE **PEINTURES :** HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES - CRÉPIS **SUPPORT NON FERREUX :** BARDAGE **MATIÈRE PLASTIQUE :** PVC	**Thélocide** **Produit de traitement curatif bactéricide, fongicide et algicide** **EXTÉRIEUR** **8 à 10 m²/L (après dilution)**

VENTE ET USAGE EXCLUSIVEMENT RESERVÉS AUX PROFESSIONNELS
PRODUIT CONCENTRÉ À DILUER IMPÉRATIVEMENT AVANT UTILISATION

Fonction :

Produit de traitement curatif bactéricide, fongicide et algicide. Il est particulièrement recommandé pour l'assainissement des surfaces attaquées par les moisissures, les algues et les lichens.

Classification : **Non classé.**

Destination : **EXTERIEUR**

Surfaces murales, sols et toitures (matières minérales, bardages, PVC et supports peints).

Qualités dominantes :

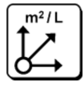
- **Assure la parfaite élimination de tous les micro-organismes rencontrés.**
- **Rend aux surfaces leur couleur naturelle grâce à sa grande efficacité et à son spectre d'activité très étendu.**
- **Préventif et curatif.**
- **Action à long terme.**
- **Economique (très concentré).**
- **Après traitement, le support peut être recouvert par tous types de peintures.**

Caractéristiques pratiques :







= 8 à 10 m²/L (après dilution)


= 1 semaine (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation : produit concentré à diluer**
- **Aspect :** liquide coloré vert
- **Consommation :** 8 à 10 m²/L (*variable en fonction du support et de la dilution du produit*).
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet à jet ruisselant
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration : Ne pas colorer**
- **Conditionnement : jerricane de 5 L**

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1

Dilution :

Le produit doit obligatoirement être diluer avant utilisation.
- Sur support fortement envahi : diluer 5 litres de Thélocide dans 25 litres d'eau.
- Sur support faiblement envahi : diluer 2,5 litres de Thélocide dans 25 litres d'eau.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Grattage et brossage soigné pour éliminer les parties non adhérentes du support à traiter.**
- En cas de forte contamination par les micro-organismes du support à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer le produit.

Application :

Après les travaux de préparation du support, appliquer le produit en mouillant bien les surfaces, puis laisser agir.
- **Appliquer uniquement par temps sec (ne pas traiter le support lorsqu'il y a un risque de pluie dans les 48 heures après le traitement).**
- **Périodes de traitement recommandées :** début avril à fin septembre.

Recouvrement après traitement :

L'effet se manifeste après quelques jours. Attendre le séchage complet du support avant de peindre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Stocker à l'abri du gel.
Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Porter des gants appropriés et des lunettes de sécurité.
Tenir hors de portée des enfants.
Eviter le rejet dans l'environnement.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : vitopaint@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015